

**Motion de MM. Damien Sidler et Roger Deneys: «Voie express au parc des Eaux-Vives».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 14 mai 2002)

*MOTION*

Considérant:

- que le Restaurant du Parc des Eaux-Vives n'est pas exploité depuis l'incendie du 23 avril 1999;
- que le chemin du parc allant des quais au parking dudit restaurant et du tennis club est régulièrement emprunté par des automobilistes pendulaires peu respectueux de la tranquillité des promeneurs;
- que ce chemin est également emprunté les samedis et dimanches par des voitures de tourisme en quête de paysages bucoliques,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre rapidement des mesures afin que cessent ces mauvaises habitudes en condamnant l'accès du parc des Eaux-Vives aux automobiles par les quais;
- d'étudier la mise en place d'une signalétique indiquant la route de Frontenex comme voie d'accès au Restaurant du Parc des Eaux-Vives, dès la réouverture de celui-ci.